



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 15 février 2012
N° CERTA-2012-AVI-074

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans les pilotes Windows

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-074>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-074
Titre	Vulnérabilités dans les pilotes Windows
Date de la première version	15 février 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Microsoft MS12-008
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire à distance ;
- élévation de privilèges.

2 Systèmes affectés

Toutes les versions de Windows en cours de support sont affectées:

- Windows XP Service Pack 3 ;
- Windows XP Edition x64 Service Pack 2 ;
- Windows Server 2003 Service Pack 2 ;
- Windows Vista Service Pack 2 ;
- Windows Server 2008 Service Pack 2 ;
- Windows 7 Service Pack 1 ;
- Windows Server 2008 R2 Service Pack 1.

3 Résumé

Deux vulnérabilités ont été corrigées dans le système d'exploitation *Microsoft Windows*. La première permet l'exécution arbitraire de code à distance, la seconde l'élévation de privilège locale.

4 Description

Deux vulnérabilités ont été corrigées dans *Microsoft Windows*. La plus sévère permettant l'exécution de code arbitraire à distance, la seconde l'élévation de privilège locale.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité Microsoft MS12-008 du 14 février 2012 :
<http://technet.microsoft.com/fr-fr/security/bulletin/MS12-008>
<http://technet.microsoft.com/en-us/security/bulletin/MS12-008>

Gestion détaillée du document

15 février 2012 version initiale.